

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 76 (1940)

Heft: 36

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Comptes de la S. P. R.* — VAUD : *Pétition Sillig.* — *Une assemblée de sportifs.* — *Impôt de sacrifice.* — *Ecole normale.* — *Dans les sections : Lausanne.* — *Société vaudoise des Travaux manuels.* — *Rectification.* — GENÈVE : *U. I. P. G.* — DAMES : *Assemblée du 18 septembre.* — NEUCHATEL : *Assemblée générale, convocation.* — *Coin des sociétaires.* — *Assemblée des délégués S.P.R.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : PAUL AUBERT : *Pédagogie américaine et centres d'intérêt.* — WILLIAM PERRET : *Qu'allons-nous faire ?* — N. BAECHLER : *Poètes.* — ALB. R. : *L'enfant et la fantaisie.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE ROMANDE

I. COMPTES GÉNÉRAUX DE LA S. P. R.

A. Résumé des comptes annuels.

a) Recettes.

	<i>1938</i>	<i>1939</i>
	Fr. 17 038.—	17 111.—
1. Cotisations et abonnements <i>Educateur</i>	» 956.40	949.45
2. Versements de Payot et C ^{ie} pour <i>l'Éducateur</i> et des Sociétés d'assurances	» 111.70	141.45
3. Intérêts des capitaux	» 1 265.30	117.—
Totaux	Fr. 19 371.40	18 318.90

b) Dépenses.

1. Factures Imprimeries Réunies, pour <i>Educateur</i>	Fr. 9 431.81	9 877.81
2. Rédacteurs et collaborateurs	» 4 409.50	4 304.—
3. Frais de rédaction et Comité de rédaction	» 310.10	500.85
4. Séances du Comité et de l'Assemblée des délégués	» 1 020.10	708.95
5. Frais d'administration	» 975.50	828.20
6. Délégations	» 325.15	347.—
7. Subventions et cotisations	» 844.38	873.73
8. Divers	» 1 275.05	628.50
Totaux	Fr. 18 591.59	18 069.04
Bénéfice de l'exercice	Fr. 779.81	249.86

B. Fonds de réserve.

1. Carnet d'épargne N° 177709, au 1 ^{er} janvier	Fr. 15 470.45	15 895.85
2. Versements	» —.—	—.—
3. Intérêts	» 425.40	397.35
Totaux au 31 décembre	Fr. 15 895.85	16 293.20

C. Bilan.

Fonds de réserve	Fr. 15 895.85	16 293.20
En caisse ou en dépôt	» 2 022.59	2 272.45
Totaux	<u>Fr. 17 918.44</u>	<u>18 565.65</u>
Augmentation	Fr. 1 205.21	647.21

II. CAISSE DE SECOURS

A. Résumé des comptes.

	a) Recettes.	1938	1939
1. Dons	Fr. 100.—	100.—	
2. Intérêts des obligations C. F. V.	» 660.90	582.75	
Totaux	<u>Fr. 760.90</u>	<u>682.75</u>	

b) Dépenses.

1. Secours payés	Fr. 289.40	220.—	
2. Subventions	» 100.—	100.—	
3. Divers	» 300.—	300.—	
4. Versements à réserve	» —.—	—.—	
Totaux	<u>Fr. 689.40</u>	<u>620.—</u>	
Bénéfice de l'exercice.	Fr. 71.50	62.75	

B. Fonds de réserve.

Carnet d'épargne : valeur au 1 ^{er} janvier	Fr. 8 834.25	9 077.15	
» » versements	» —.—	—.—	
» » intérêts	» 242.90	226.95	
Carnet d'épargne : valeur 31 décembre	Fr. 9 077.15	9 304.10	
Obligations C. F. V.	» 15 000.—	15 000.—	
Totaux au 31 décembre	<u>Fr. 24 077.15</u>	<u>24 304.10</u>	

C. Bilan.

Fonds de réserve	Fr. 24 077.15	24 304.10	
En caisse ou en dépôt B. C. V.	» 3 052.85	3 115.60	
Totaux	<u>Fr. 27 130.—</u>	<u>27 419.70</u>	
Augmentation	Fr. 314.40	289.70	

III. FONDS LOCHMANN ET PROGLER

Carnet d'épargne	Fr. 635.70	653.15	
Intérêts	» 17.45	16.35	
Totaux	<u>Fr. 653.15</u>	<u>669.50</u>	

IV. FONDS DES CONGRÈS

Carnet d'épargne	Fr. 511.10	525.15	
Intérêts	» 14.05	13.10	
Total	<u>Fr. 525.15</u>	<u>538.25</u>	

V. FONDS POUR « INSTITUTEURS TCHÉCOSLOVAQUES »

Création du fonds, le 20 mai 1939	Fr. 2 127.35
Retrait pour secours	» 97.80
	<u>Fr. 2 029.55</u>
Intérêts pour 1939	» 32.15
Total au 31 décembre 1939	<u>Fr. 2 061.70</u>

EFFECTIFS DE LA S. P. R.

a) Membres des Sections.	1938	1939
Vaud	1280	1307
Genève : Messieurs	142	140
Dames	<u>227</u>	<u>220</u>
	369	360
Neuchâtel	407	400
Jura : abonnés	57	43
non-abonnés	<u>543</u>	<u>541</u>
	600	584
	<u>2656</u>	<u>2651</u>
b) Membres individuels S. P. R.	29	29
	<u>2685</u>	<u>2680</u>
Abonnements individuels	105	97
La Tour-de-Peilz, mars 1940.	Le trésorier : Ch. Serex.	

VAUD

PÉTITION SILLIG

(Voir Bulletin du 28 septembre dernier.)

Je trouve M. Grec d'une susceptibilité bien ombrageuse. Pour ma part, en tout cas, je n'ai pas ressenti comme une injure à ma conscience professionnelle l'allusion de M^e Sillig à la « frouille » à l'école. J'aurais même été porté à en sourire, parce qu'elle m'a paru un peu puérile...

On eût souhaité, par contre, que notre rédacteur rendît plus généreusement justice à M^e Sillig de l'excellence de quelques-unes de ses intentions, qui viennent à l'appui de nos vœux d'éducateurs les plus chers. Je pense en particulier à sa demande touchant l'allégement des programmes et des ...mémoires. Que de réquisitoires n'avons-nous pas dressés depuis une trentaine d'années, dans ce journal, dans nos congrès et ailleurs, contre l'hydre de l'intellectualisme ! Je n'en rappelle que deux, dans l'ordre chronologique : l'« Etude préliminaire en vue de la révision de la loi sur l'instruction publique primaire » du canton de Vaud, présentée en 1920, et qui proposait a) *un programme minimum*, b) *un répertoire de sujets d'étude parmi lesquels le maître est libre de faire un choix...* ; et le rapport Willemin, au congrès de La Chaux-de-Fonds, en 1936, qui concluait, entre autres, à *la déflation des programmes afin de diminuer la part exagérée accordée aujourd'hui à l'intellectualisme*.

Qu'est-il advenu de ces belles résolutions et de tant d'autres sur le même objet ? Autant le vent n'en a-t-il pas emporté ?

Et voilà qu'un « profane » se lève pour nous approuver, nous prêter bénévolement le crédit de son autorité et de son éloquence, et, mieux encore, demander au Grand Conseil d'ordonner des réformes ! Comment ne nous réjouirions-nous pas de ce geste ? Pour moi, j'y ai applaudi de tout cœur.

J'y ai applaudi avec d'autant plus d'enthousiasme qu'en ma qualité d'expert aux examens pédagogiques des recrues, nouvelle formule, j'ai été douloureusement frappé des insuffisances qu'ils ont révélées chez nos jeunes gens de 20 ans. Insuffisances de mémoire — pour les notions fondamentales s'entend, — insuffisances ou erreurs de jugement, et surtout insuffisances de français. Je n'hésite pas à attribuer ces déficits en tout premier lieu à l'encombrement de nos programmes, ou, dirai-je pour mieux me faire entendre peut-être, à l'« inflation » de certaines branches de nos programmes. On pourrait pratiquer là des coupes sombres et récupérer ainsi un temps précieux au bénéfice de l'orthographe et de la syntaxe, en particulier, et, en général, au profit de la *culture* de l'intelligence et de ce qu'on a si heureusement appelé « la défense spirituelle du pays ». Les temps que nous vivons sont particulièrement opportuns pour cette réforme.

C'est pourquoi je souhaite vivement que la pétition Sillig soit prise en considération par le Grand Conseil vaudois.

MARCEL CHANTRENS.

N. B. — A-t-on remarqué combien le vent de réformes qui souffle présentement sur notre pays néglige généralement la formation proprement intellectuelle de la jeunesse ? Il n'y en a que pour la condition physique. Sans contester qu'on pourrait faire plus et mieux dans ce domaine, il faudrait pourtant se garder d'exagérer, et ne pas oublier surtout ce que recommandait si justement la sagesse antique : *mens sana in corpore sano*. Plus de muscles, certes, mais au service de têtes mieux faites !

M. CH.

UNE ASSEMBLÉE DE SPORTIFS

Un comité d'initiative, composé de gymnastes et de sportifs, avait invité tous ceux qui s'occupent de l'éducation physique de notre jeunesse, à une séance d'orientation qui eut lieu le samedi 21 septembre, à Lausanne.

Une nombreuse assemblée y entendit M^e Sillig exposer ses idées, puis une discussion très nourrie suivit. Quelques maîtres et maîtresses primaires apportèrent leurs opinions et montrèrent ce qui a déjà été fait dans le canton de Vaud.

Finalement, l'assemblée adopta des résolutions que la presse a largement diffusées ; les deux principales sont les suivantes :

L'assemblée demande que l'école voue une attention beaucoup plus grande à l'éducation physique et au sport dans le canton.

Elle adresse aux autorités lausannoises un pressant appel pour que les enfants des écoles fassent chaque jour une heure de gymnastique et pour qu'au moins un après-midi par semaine soit consacré, dans ces écoles, à l'enseignement et à la pratique des sports.

Que pense le corps enseignant de semblables propositions ? — Tout d'abord, reconnaissons qu'il est inexact de prétendre, comme le fait M^e Sillig, que nos autorités cantonales n'ont rien accompli pour l'éducation physique. Beaucoup de villages possèdent un local bien aménagé, édifié avec l'aide d'un subside cantonal. Chaque année, des cours de gymnastique ou de natation sont organisés, auxquels maîtres et maîtresses participent librement. Il y a 15 ou 20 ans déjà, nos dirigeants imposaient à chaque classe 20 minutes de gymnastique par jour. Que cet effort général ne se soit pas continué avec assez de régularité, nous en convenons, mais à qui la faute ?

Notre population campagnarde n'est pas toujours convaincue de la nécessité de la culture physique pour les petits villageois ; les autorités communales mettent souvent peu d'empressement pour acheter le matériel nécessaire. Et nous-mêmes, éducateurs, trop soucieux du programme à parcourir, nous avons petit à petit renoncé à ces exercices quotidiens, que beaucoup continuent cependant.

Or si les vœux des sportifs se réalisent, notre travail subira une importante modification. Augmenter le nombre des heures de gymnastique dans les proportions demandées, ce serait nous obliger à diminuer considérablement la quantité des matières à enseigner. Nous ne nous en plaindrions pas, mais encore faudra-t-il établir un programme minimum et un programme de développement. Le problème est d'importance et sa solution doit être longuement mûrie. Trop de hâte entraînerait une dangereuse superficialité. — L'expérience actuelle de la France peut nous être utile. On envisage, à l'école primaire, 10 heures de plein air par semaine : gymnastique, sport, chant, travail manuel et excursions. Le maréchal Pétain écrivait récemment : « On enseignera selon des programmes simplifiés, dépouillés du caractère encyclopédique et théorique qui les détournait de leur objet ».

Nous avons peut-être exagéré la valeur du savoir ; craignons que gymnastes et sportifs exagèrent la valeur de leurs exercices. Recherchons un développement harmonieux du cœur, de l'esprit et du corps. Car nous voulons une belle et forte jeunesse, mais nous la voulons consciente de ses raisons d'aimer ce pays et de se sacrifier pour lui, courageuse en face des difficultés et du danger, mais désireuse surtout de vivre humainement.

A. C.

IMPOT DE SACRIFICE

L'arrêté fédéral sur l'impôt de sacrifice impose le capital constitué par les versements (et retenues) faits aux caisses de retraite.

L'art. 25 de cet arrêté concerne les assurances non échues garanties par les caisses de pension ou des contrats d'assurance de groupes :

Si elles ne sont pas encore échues, les assurances-vieillesse, les assurances-invalidité, les assurances-survivants (caisses de pension) sont évaluées au montant de l'indemnité à laquelle aurait pu prétendre l'ayant droit (fonctionnaire, employé, ouvrier) au cas où il aurait cessé volontairement son service le 1^{er} janvier 1940.

Or, un membre du corps enseignant qui cesse volontairement son activité, sans être pensionné, retire une indemnité égale au 75% de tous ses versements et retenues, sans intérêts (loi sur les pensions de retraite du corps enseignant, art. 20, lettre *d*).

C'est donc sur ce capital-là que nous paierons l'impôt de sacrifice (1,5% payable en trois ans).

A. C.

ÉCOLE NORMALE

Une retraite. — Le 13 septembre, l'Ecole normale a pris congé de Mlle Louise Briod, maîtresse de la classe semi-enfantine d'application, qui se retire après trente-cinq ans d'enseignement.

Ce fut l'occasion, pour M. Chevallaz, directeur, d'exprimer la reconnaissance de l'Ecole normale, de l'Ecole vaudoise, et aussi celle de nombreux parents, à cette maîtresse respectée et aimée. En 1921, s'ouvrirait la classe semi-enfantine d'application. Mlle Briod, institutrice à Lausanne, fut désignée pour en prendre la direction. Esprit chercheur, pédagogue originale, aimant passionnément l'âme des petits, elle créa un jardin d'enfants qu'elle garda et cultiva avec un soin tout maternel, jusqu'au moment où survint la retraite. Les nombreux stagiaires que dirigea Mlle Briod n'oublieront pas l'atmosphère sereine de sa classe, l'habileté et la sûreté de sa méthode.

M. Payer, au nom des maîtres et une élève de 1^{re} classe apportèrent aussi l'hommage de leur gratitude et leurs bons vœux.

Mlle Briod remercia pour ces témoignages et exprima toute la joie qu'elle avait eue à vivre avec des petits, à découvrir les richesses de leurs âmes fraîches ; contact intime qui est la source d'un renouveau constant et la raison de toujours espérer de l'éducateur.

Comme l'a dit M. Chevallaz, nos regrets de voir partir Mlle Briod sont tempérés par le fait que nous la savons en bonne santé, capable de rendre encore des services à la cause de l'enfance. Que sa retraite soit longue, paisible et heureuse ! c'est le souhait que forment tous ses collègues et anciens élèves.

H. J.

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — Assemblée d'automne, vendredi 11 octobre, à 17 h., Salle Tissot, Palais de Rumine.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal.
 2. Communication du Comité.
 3. Remise des diplômes aux honoraires.
 4. Propositions individuelles.
 5. Conférence de M. C. Dudan, directeur du C. C. C., « Le Général Dufour ».
- * * *

M. R. Bray, professeur à l'Université, donnera au corps enseignant de Lausanne une série de trois conférences.

1^{re} conférence, le 18 octobre, à 17 h. 15, salle Tissot. Sujet : Genèse de la profession de foi et de la pensée religieuse de Rousseau.

2^e conférence, le 25 octobre. Sujet : Pensée religieuse de Rousseau dans la profession de foi.

3^e conférence, le 8 novembre. Sujet : Méthode de Rousseau.

Une finance d'entrée unique de 1 fr. sera perçue pour les quatre conférences. Prière de conserver son billet. Le Comité.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL

Assemblée d'automne, samedi 5 octobre, à 14 h. 30, Auditoire des sciences de l'Ecole normale.

A l'ordre du jour : Conférence de M. J. Cordey (Marc à Louis), sur « Les legs du patois ».

La séance administrative qui suivra aura pour objets les rapports du président, du caissier et des vérificateurs et la nomination du Comité. Le président demande à être remplacé dans sa charge et trois membres déclinent une réélection.

RECTIFICATION

Page 559, *Bulletin* du 28 septembre, prière de lire en fin de l'article de Mlle R. Peitrequin : *Armons nos enfants, armons-les pour la vie, et non Aimons...*

U. I. P. G. — DAMES

GENÈVE

COMPTE RENDU

de l'assemblée générale du 18 septembre.

Communications du Comité. — Mme Jayet a donné sa démission de l'Union ; le Comité propose de la nommer membre honoraire, ce qui est admis à l'unanimité.

D'accord avec l'U. I. P. G. Section des Messieurs, et l'Amicale des Ecoles enfantines, le Comité a adressé à M. le président du Département de l'instruction publique, un rapport concernant les stagiaires.

Au sujet des salaires, un volumineux mémoire a été élaboré ; il sera transmis au Conseil d'Etat.

La mission de l'école. — Une commission est nommée ; elle recueillera toutes les idées et suggestions que les collègues voudront bien lui présenter. H. B.

H. B.

NEUCHATEL SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE NEUCHATELOISE

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale trisannuelle de la S. P. N. à Neuchâtel, *samedi 12 octobre 1940*, grande salle de la Paix (avenue de la Gare 1).

14.15 Ouverture de l'Assemblée ;

14.30 Conférence de M. Félix Béguin, directeur de l'Ecole normale cantonale, « Expérience et expérimentation ». Discussion ;

15.45 Séance administrative.

Ordre du jour :

1. Rapport du président du Comité central ;
 2. Election du président central, pour l'exercice 1941-1943 ;
 3. Nomination des délégués au Comité central romand et de leurs suppléants ;
 4. Examen et adoption du projet de statuts de la Fédération neuchâteloise des Sociétés cantonales de titulaires de fonctions publiques ;
 5. Divers.

COIN DES SOCIÉTAIRES

Savagnier. — Vendredi 13 septembre, les autorités scolaires de Savagnier, M. l'inspecteur Bonny, le corps enseignant et les élèves ont pris congé de Mlle G. Benoît, qui, après environ 15 ans d'activité, dont $11\frac{1}{2}$ passés à Savagnier, quitte l'enseignement.

La cérémonie fut simple et touchante. Après que M. le président de la Commission scolaire eut exprimé à Mlle Benoît la reconnaissance du village tout entier et les regrets qu'y laisse son départ, M. Bonny retraça la carrière de notre collègue dont il releva les beaux dons pédagogiques. Lui aussi regrette ce départ qui prive l'enseignement d'une maîtresse de mérite.

Puis, avec combien d'émotion et en termes qui allaient droit au cœur, Mlle E. Aubert, institutrice, sut dire tout ce que nous perdons en Mlle Benoît qui fut une charmante collègue.

Un cadeau lui fut offert par la Commission scolaire et les anciens élèves en témoignage de leur reconnaissance.

Mlle Benoît quitte l'enseignement pour se marier. Tous nos vœux de bonheur l'accompagnent dans cette nouvelle voie. E. W.

DERNIÈRE HEURE

L'assemblée des délégués S.P.R. aura lieu dimanche 13 courant, à 9 h. 30, à **Colombier**, *Restaurant Ochsenbein*, et non à Auvernier.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

PÉDAGOGIE AMÉRICAINE ET CENTRES D'INTÉRÊT

Par la plume de M. Robert Jaquet, l'*Educateur* a déjà rendu compte excellemment du livre que M. Dévaud a consacré l'an dernier aux remarquables manuels de lecture utilisés dans les écoles des Etats-Unis¹.

Si nous revenons maintenant sur l'ouvrage du distingué pédagogue fribourgeois, c'est que nous avons été frappé par un fait qu'il vaut la peine de mettre en relief : c'est l'importance que les Américains ont donnée au principe de la concentration dans l'élaboration de leur œuvre. Par concentration (il est toujours prudent de préciser ce terme un peu vague), nous entendons la liaison des diverses activités scolaires pendant un certain temps autour d'un sujet central ou idée-pivot, après quoi la classe aborde un autre thème général autour duquel viennent de nouveau se grouper la totalité ou la plus grande partie des leçons.

Cette remarque est d'autant plus significative que les manuels de lecture dont parle M. Dévaud constituent l'instrument essentiel pour l'enseignement de la langue maternelle dans les écoles américaines. La collection complète, avec ses onze livres destinés aux élèves, ses guides du maître et ses nombreux cahiers d'exercices, touche à toutes les activités du programme, géographie, histoire, sciences naturelles, éducation morale, calcul, etc. Elle prétend non seulement conduire à l'étude de la langue anglaise, mais aussi créer « un esprit, une attitude intérieure à l'égard des tâches de la vie d'aujourd'hui dans les Etats de la vaste république du Nord ». On voit donc que les *Cathedral Basic Readers* constituent bien une sorte de petite encyclopédie, dont le rôle dépasse de loin celui de nos modestes livres de lecture ; c'est pourquoi les principes d'après lesquels les pédagogues américains ont bâti leur œuvre ne concernent pas seulement la didactique de la lecture mais tout le travail scolaire.

Le souci de la concentration se manifeste d'emblée dans la répartition des matières très copieuses de cette impressionnante collection de manuels. Voici ce qu'en dit M. Dévaud :

« Les auteurs n'ignorent pas que le plus redoutable ennemi de la cristallisation d'une mentalité, d'un idéal, est le papillonnage de la pensée, l'éparpillement de l'intérêt. Ils ont donc divisé leurs livres en sections, qu'ils appellent des unités. Chacune de ces unités s'inspire d'un thème général, dont les chapitres sont des aspects divers... »

¹ E. Dévaud : Les leçons de pédagogie d'un manuel américain. Payot, Lausanne.

Plus loin, M. Dévaud ajoute ceci :

« Louons cette disposition des manuels par ensembles retenant l'attention sur un thème vital pendant quelques semaines, veillant à ne pas l'éparpiller ni la lasser, provoquant à l'égard de l'idée qui en forme le centre une attitude intérieure et un vif intérêt. »

Voilà des principes que n'aurait point désavoués Decroly. Il n'y a d'ailleurs pas que cela qui rappelle la pédagogie decrolyenne dans ces manuels américains : la lecture, du moins dans les classes inférieures, n'est jamais un point de départ ; elle suit une première étape qui est l'observation ou l'expérience ; la lecture n'est abordée que lorsque l'enfant éprouve le besoin de connaître un texte, une histoire, sur le sujet pour lequel on a éveillé son intérêt. Les *Guides du maître*, rapporte M. Dévaud, répètent inlassablement les recommandations suivantes :

« Le premier objectif est de provoquer en l'écolier une attitude favorable à la lecture, avant de lire... L'activité personnelle de l'enfant doit être stimulée par un intérêt non point passager, ne durant que l'heure où l'on lit, mais par un intérêt permanent, se manifestant partout où il y a quelque chose à lire, en classe, hors de classe... Avant de lire, les enfants doivent acquérir l'expérience des réalités sur lesquelles vont porter les premières lectures... »

Voici, par exemple, comment s'introduit la lecture d'une histoire de nid d'oiseaux, se rattachant au thème « Oiseaux et animaux », pour des élèves de première année :

« Il est recommandé — nous sommes au printemps — d'organiser une excursion, d'observer comment les oiseaux bâtissent leur nid, comment une mère couve ses œufs, d'interroger les enfants sur ce qu'ils ont vu de semblable ; sinon, l'instituteur y suppléera de son mieux par une causerie agréable, vivante, dont voici le canevas : Les oiseaux reviennent chez nous. Pourquoi ? Pour nicher. Ils vérifient l'état de leur vieux nid et le réparent ; mais le plus souvent ils en construisent un nouveau. Examen d'un nid que le maître a recueilli. Pourquoi les oiseaux font-ils des nids ? Avec quoi ? où ? A cette occasion, les écoliers content des histoires de nids et de couvées, s'ils en connaissent, et le maître leur en conte aussi. C'est une mise en appétit pour en lire une. »

Cette introduction aperceptrice part du donné concret ; tout en créant l'intérêt pour le sujet choisi, elle prépare les mots et les expressions nécessaires à l'intelligence du texte. Après la lecture, toute une série d'exercices ingénieux viennent renforcer l'acquisition des mots nouveaux. Mais ce n'est pas tout ; la lecture d'un chapitre du manuel est liée à des « activités corrélatives » ; voici celles qui accompagnent l'unité sur les oiseaux dont nous venons de parler :

« Aider les enfants à connaître les oiseaux communs de la contrée ; organiser un concours d'observations ; conseiller aux enfants de tenir

un registre de leurs observations ; les inciter à se constituer un album des oiseaux du pays, avec noms et particularités caractéristiques, à réunir en un portefeuille des articles sur les oiseaux découpés dans les journaux et les magazines ; discuter en une causerie des modes les plus pratiques de les protéger, de les nourrir, de ne pas leur faire du mal, comment on peut leur construire des nichoirs, des abris pour leur nourriture, l'hiver ; lire des poésies sur les oiseaux, conter des histoires, prêter des livres d'images avec de brèves légendes, pour développer leur goût et leur désir de lire. »

L'analogie avec le plan de nos centres d'intérêt est frappante, bien qu'on ne voie pas, en lisant le livre de M. Dévaud, si les Américains savent tirer parti de tout ce travail pour l'enseignement de la composition.

Relevons encore le rôle considérable de la bibliothèque scolaire dans les classes américaines ; celle-ci n'est pas composée au hasard ; elle comprend, pour chaque année d'études, des livres en rapport étroit avec le programme d'enseignement et les thèmes de ce degré, de manière que le travail scolaire puisse se prolonger par la lecture personnelle d'ouvrages qui répondent exactement et au bon moment aux intérêts de l'enfant.

Il y aurait encore beaucoup de choses fort intéressantes à relever, à la suite de M. Dévaud, dans ces manuels américains, entre autres l'emploi généralisé de la méthode globale pour apprendre à lire, le rôle de la lecture silencieuse, etc. Mais ce n'est pas là l'objet de cet article. Nous avons simplement voulu souligner le fait que les pédagogues d'outre-Atlantique dont les manuels de lecture « sont le fruit de longues études et d'essais préalables soigneusement éprouvés » ont eux aussi éprouvé l'inconvénient d'un enseignement émietté et décousu où chaque discipline suit sa voie propre sans liaison avec les autres. Comme Decroly, comme les promoteurs du « *Gesamtunterricht* », les Américains ont senti le besoin de lutter contre cette incohérence en coordonnant les matières d'enseignement autour de sujets centraux dans lesquels l'observation sert de point de départ, car seule l'observation qui met des choses et des faits sous les mots et les idées peut donner à la longue un sens précis et vivant. Les Américains, dont on connaît le patient effort pour construire une pédagogie sur des bases expérimentales, n'ont pas seulement adopté en théorie le principe de la concentration, ils font mieux ; ils le mettent en pratique dans l'élaboration de leurs manuels.

PAUL AUBERT.

QU'ALLONS-NOUS FAIRE ?

Les articles de M. G. W. (*Educateur*, N° 32) et de M. A. C. (« Une pétition au Grand Conseil, *Educateur*, N° 33) me décident à reprendre

un projet ébauché au lendemain du Congrès de La Chaux-de-Fonds, et que j'avais mis en veilleuse malgré l'appui rencontré auprès de plusieurs collègues, vaudois pour la plupart. Il s'agissait de se rencontrer à Lausanne (ou ailleurs) afin de poursuivre une discussion interrompue... par le banquet final et qui avait failli toucher le fond de certaines questions d'ordre éducatif. J'espérais que des circonstances viendraient favoriser la reprise de cette étude en rendant au sujet une actualité accrue. Nous sommes servis ! Des événements effroyables ébranlent la base de nombreuses croyances et éclairent d'aveuglante manière les lézardes de constructions apparemment solides. Beaucoup se tâtent, se groupent, repensent leurs principes ; des mouvements naissent et cherchent une voie, une adaptation. En matière d'école, des livres paraissent, des articles s'écrivent, des discours se prononcent. (Parmi les articles qu'on se plaît à citer, n'oublions pas celui de M. Arnold Reymond, professeur à l'Université de Lausanne, et paru dans la *Gazette de Lausanne*, le 17 mars 1940. Parlant des petits pays, M. Reymond dit entre autres « ...la nécessité de réorganiser l'enseignement scolaire s'imposera à eux ».)

Bref, on s'aperçoit qu'au cours des périodes dites de sécurité, il se produit des glissements à partir des valeurs morales vers l'apparence, la facilité et le confort. La simplification du travail compense le gêne émanant de certaines obligations administratives. Et peu à peu c'est l'habitude et l'illusion que tout va bien... puisque rien ne va mal. Mais brusquement, ça va mal, précisément ; très mal, si mal qu'on espère se rattraper en intensifiant rapidement l'enseignement de l'instruction civique et en créant de nouveaux manuels, réponse nécessaire mais seulement partielle dit justement M. G. W., qui ajoute : « C'est à nous, éducateurs, et éducateurs romands, d'agir... qu'il appartient d'étudier quels autres moyens peuvent être mis en œuvre pour compléter ce que les cours, les manuels et les examens ne peuvent donner que bien imparfaitement. »

Nous sommes donc nombreux maintenant à vouloir examiner si l'élan qui a été pris dans le « passé » n'a pas conservé ou pris une direction vers des perspectives désertes de toute vie vraie. En face de la situation actuelle, nous avons à prendre nos responsabilités afin que, dans l'avenir, on n'instruise pas un procès contre une école qui serait devenue inutile au pays.

Il ne s'agirait pas, dans ma pensée, d'un spectaculaire branle-bas, dont pourrait s'emparer le dénigrement d'une opinion publique mal informée ou inutilement renseignée. « C'est à nous, éducateurs romands » de faire ça. Quoi ? Un alignement de toute notre activité : méthodes, programmes, attitude, etc., devant le jugement impitoyable de quelques valeurs spirituelles à déterminer ensemble *tout en prenant l'engagement sans retour de réalisations pratiques immédiates*. Ça nous changera des

congrès ; ça nous rendra modestes, mais enfin opérants. Nous aurons des valeurs à sauver, à ressusciter ; des décisions à prendre, des démarches à faire. Mais surtout nous serons soigneux et prudents ; nous craindrons les mots, les grands, ceux qui dispensent d'agir. Nous devons nous adapter aussi d'une adaptation raisonnée capable de balancer l'adaptation instinctive de nos enfants.

Les circonstances feront de nous, plus que jamais, des combattants. Mais nous devons connaître nos buts et nos armes.

Nous ne sommes pas vraiment unis, nous, pédagogues romands. Si nous avions uni nos récriminations, nos indignations, et aussi nos recherches personnelles, nos réussites pédagogiques en privé, nos trouvailles, nos solutions partielles, nos expériences chacun dans son coin, nous aurions entrevu la flamme, le zèle, la joie ; nous aurions conservé la considération du public, et la considération que nous nous devons à nous-mêmes et les uns aux autres. Nous aurions appris au monde que notre travail est le plus important dans le pays et qu'il peut être le plus efficace. Ça, nous l'avons appris d'ailleurs, par des démonstrations éclatantes, bien que dans un sens étranger à nos idéaux helvétiques.

Aussi, je crois que de notre soumission à quelques principes absolus peut naître une unité profonde dans les directions essentielles de l'école, d'une école suisse romande ; cette unité par le haut laissera libre champ à toute une magnifique diversité d'expression, diversité qui sera cette fois le reflet d'un retour à la totalité de nous-mêmes.

Donc, il faut nous voir, nous réunir sans tarder dans un endroit assez central.

Dans un prochain numéro, je ferai des propositions précises. Elles le seront d'autant plus que je recevrai votre adhésion de principe, vos suggestions et vos conseils.

D'avance merci.

WILLIAM PERRET, instituteur,
La Coudre, Neuchâtel, chemin de l'Orée 3.

POÈTES

Rappelant, dans l'*Educateur* du 7 septembre, le travail de nos aînés en faveur de l'enseignement du français, M. Jacquet rend hommage à leurs efforts.

J'aimerais rendre aujourd'hui hommage à d'autres efforts : ceux tentés, si heureusement, par nos collègues français en faveur d'une meilleure utilisation de la rédaction libre. Si bien étudié soit-il, un sujet imposé reste imposé. Il est certain que les enfants s'expriment avec plus d'aisance lorsqu'ils obéissent à une inspiration personnelle. A ce sujet, j'ai eu une surprise dont je désire vous faire part.

En arrivant un jour, en classe, j'ai vu sur le pupitre une belle enveloppe toute blanche. Je reçois rarement, à l'école, des lettres sous enveloppe.

Plus rarement encore, l'enveloppe est-elle propre... Cette blancheur immaculée était déjà un sujet d'étonnement. J'ai eu un second étonnement en lisant la poésie que je transcris ici (je ne corrige que l'orthographe) :

LE BATEAU

*Oh ! le beau bateau
Qu'on construit avec les marteaux.*

*Le beau bateau va partir
Qui sait qu'il va voir un casmir.*

*Le beau bateau
Montre son beau drapeau.*

*Le bateau part lentement
Le cœur battant.*

*Quitte sa belle patrie
Qui lui est chérie.*

*Dans la mer
Il pense à sa terre,*

*Qui est là-bas.
Lui, il est là.*

Pour les nécessités de la rime, le poète a consenti à une obscurité : il n'a pas su me dire ce que c'est qu'un casmir. A côté de cette maladresse, il y a de jolies choses dans ces quelques lignes. N'aurais-je pas été bien inspirée de tirer parti de ce « talent » alors que je l'ai ignoré presque jusqu'au moment où cet enfant m'a quittée ? Suis-je la seule à avoir fait une telle expérience ? Cela me paraît impossible. Dans quelle mesure pourrions-nous, de façon judicieuse et profitable, utiliser ce talent, certainement moins rare que nos méthodes actuelles le laissent croire ? Si quelques collègues lui envoyoyaient de semblables essais, notre rédacteur voudrait-il les publier ici ?

N. BAECHLER.

L'ENFANT ET LA FANTAISIE

Votre rédacteur a été particulièrement content de recevoir de Mlle Baechler l'article que vous venez de lire. Et puisque notre collègue nous invite à publier des essais d'élèves, je vais tout de suite apporter ma petite contribution. Qu'on me permette auparavant quelques réflexions. La fantaisie est en général assez mal vue, que ce soit dans le travail des élèves ou dans celui... des maîtres. Elle révèle pour certains une tendance qui s'écarte dangereusement du conformisme pédagogique admis. La fantaisie n'est pas « scolaire ». Combien de fois n'avons-nous pas entendu jeter sur un collègue qui manifestait des dons pédagogiques

pourtant certains cette condamnation sans appel : « Oui, mais c'est... un fantaisiste ». Et, si vous vous avisiez de prendre sa défense en avançant que ce péché capital était à vos yeux une grande vertu, vous vous rendiez immédiatement suspect. Il arrive que des travaux d'enfants nous déconcertent par quelque chose qui n'a que des rapports éloignés avec le monde sensible, et devant cette manifestation de facteurs qui échappent souvent à un jugement rationnel, nous marquons notre défiance ou notre désapprobation.

Pourtant, puisque on désire actuellement réagir contre la tendance intellectualiste de notre enseignement, quel plus sûr allié trouver que l'imagination de nos élèves ?

Tous nos efforts dans le domaine de la composition — et du dessin — ont tendu à l'expression exacte de faits d'observation. Nous avons eu complètement raison. Observer et rendre par la phrase, le trait ou la couleur, c'est le seul moyen d'acquérir une discipline de travail et d'obtenir une certaine logique formelle. Mais il existe autre chose que le compte rendu sincère de faits observés et contrôlables. Puisque les enfants se meuvent dans un monde en grande partie imaginé, pourquoi ne pas vouloir qu'ils nous fassent part de faits vécus dans leur imagination et qui ont pour eux autant de « réalité » que les objets ou les actions qu'on les convie à décrire ? Ne défendons pas à nos enfants poètes de nous montrer les découvertes qu'ils ont faites dans le monde de la fantaisie, mais souvenons-nous qu'il est vain de vouloir faire pénétrer dans ce domaine de l'imagination ceux qui n'en possèdent pas la clef. Laissons-les entièrement libres.

Voici maintenant trois petits poèmes d'enfants : Ils sont dus à des fillettes. Remarquons à ce propos que les filles montrent plus volontiers leurs œuvres que les garçons, qui ont plus de réserve et se méfient !

MES PETITS POISSONS

*Mes petits poissons
comme ils sont mignons !*

*De la journée, on ne les entend pas.
(ou plutôt ils ne parlent presque pas).*

*Et s'ils parlaient,
sur quoi porterait
la conversation ?*

*Sur l'amour, le mariage !
Déjà, dès leur jeune âge ?
Et pourquoi non !*

*Mes petits poissons
comme ils sont mignons !
Ils sont sages
comme des images.*

L. M. 10 ans.

LA LUNE

*La lune est ronde et jaune au-dessus des maisons.
 Elle est faite pour la géométrie, pour étudier les fractions.
 Elle est comme une grosse, grosse orange ;
 Elle doit être savoureuse, mais personne ne la mange.
 Elle est jaune dans le ciel bleu,
 Blanche dans le ciel noir :
 On dirait un lampion japonais.*

A. D. 12 ans.

Et ce quatrain monorime écrit sur un rythme musical imposé.
 (C'est moi qui élide les « e » muets.)

*C'est une p'tit' marquise
 Qui s'poudre et se frise.
 Oh ! qu'elle est exquise
 La petite marquise !*

O. S. 12 ans.

* * *

ALB. R.

LES LIVRES

Annuaire suisse de la protection de la jeunesse 1940. Publié et édité par le secrétariat général de Pro Juventute, Seilergraben 1, Zurich. Rédigé par Mlle Emma Steiger, Dr. jur. Prix : 5 fr. 80.

Ce volume, qui vient de sortir de presse, offre une excellente vue d'ensemble de l'activité des œuvres officielles et privées de la protection de la jeunesse en Suisse au cours des années 1935-1939. L'introduction, dont l'auteur est M. Philippe Etter, présente l'ouvrage avec éloquence et met en relief l'importance capitale de l'aide à la jeunesse et celle du sain développement de la famille.

Des articles de portée générale, un exposé consacré au mouvement international de protection de l'enfance en temps de guerre, dus à la plume d'éminents spécialistes, renseignent le lecteur d'une manière à la fois concise et approfondie. Les questions à l'ordre du jour, telles que l'éducation des mères, les loisirs des jeunes privés de surveillance, les vacances pour la jeunesse et l'aide aux familles des mobilisés, occupent également une place de premier plan dans ce volume qu'agrémentent avec goût de vivantes illustrations. L'ouvrage est complété par un résumé des lois et ordonnances relatives à la protection de l'enfance en Suisse et à l'étranger, ainsi que par une riche bibliographie.

Les travailleurs sociaux, les pédagogues et toutes les personnes soucieuses de l'avenir de nos jeunes liront cet Annuaire riche en renseignements de toute nature et en aperçus suggestifs.

La nature et les sciences

Le Nature et les Sciences	Fr.
Album des fleurs printanières, 40 pl. en couleurs	6.—
Album des fleurs d'été et d'automne, 40 pl. en couleurs	6.—
Atlas d'entomologie :	
Papillons et chenilles, 2 vol. ; coléoptères, 2 vol. ; autres insectes, 2 vol., chaque vol. 12 planches couleurs	2.20
Atlas des fossiles, 3 vol. chaque vol.	2.20
BOURGET, L., Dr. Beaux dimanches, observations d'histoire naturelle, broché 4 fr., relié	5.50
BOVEN, P. Autour de nous, notes d'histoire naturelle, avec 63 dessins de l'auteur, broché	5.—
BROCHER, F. Regarde. Promenades dans la campagne	1.65
CORREVON, H. Nos arbres dans la nature, 100 pl. en couleurs	7.50
HABERSAAT et GALLAND Nos champignons, manuel suisse de l'amateur, 40 pl. coloriées. Cart. 4 fr. 80 et relié	6.—
KOSCH, A. Quelle est donc cette plante ?	3.50
» Qu'est-ce qui pousse là ?	3.50
» Que trouve-t-on en montagne ?	3.50
» Quel est donc cet oiseau ?	3.50
» Qu'est-ce qui pousse dans mon jardin ?	3.50
RAMBERT, E. Chants d'oiseaux, 16 pl. de Robert, broché	6.—
SCHRÖTER, C. cart. 8 fr. 50 et relié	12.—
Flore coloriée des Alpes, 24 pl.	8.80
COLLECTION : LES BEAUTÉS DE LA NATURE :	
CORREVON, H. Fleurs des champs et des bois. Champs et bois fleuris, chaque vol. 64 pl. en couleurs	12.—
» La flore alpine, 80 pl.	12.—
» Fleurs des eaux et des marais, 32 pl.	12.—
ROBERT, P. A. Les insectes, 2 vol., chacun avec 32 pl. en couleurs et nombreux dessins	12.—
» La vie des oiseaux. I : Rapaces	12.—
JACCOTTET, J. Les champignons dans la nature, avec pl.	12.—
COLLECTION LECHEVALIER :	
Encyclopédie pratique du naturaliste : Arbres forestiers, fleurs des bois, des marais, des jardins, oiseaux, insectes, faune des lacs, champignons, chaque vol. illustré de planches coloriées de 5.— à 10.—	10.—

COLLECTION LECHEVALIER :

Encyclopédie pratique du naturaliste : Arbres forestiers, fleurs des bois, des marais, des jardins, oiseaux, insectes, faune des lacs, champignons, chaque vol. illustré de planches coloriées de 5.— à

COLLECTION : LES LIVRES DE NATURE :

Pourquoi les oiseaux chantent. La vie des araignées. La vie des crapauds. La vie des guêpes. La vie des libellules. La vie des rivières, des eaux dormantes. L'année du jardinier, etc., chaque vol.

3.10

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Bibliothèque nationale suisse,

B E R N E

J. A.



Société Suisse d'Assurance contre les Accidents
à Winterthour

LEÇONS : HARMONIE, ORGUE, HARMONIUM pour tous les degrés
A. DIVORNE, organiste, diplômé du Conservatoire de Lausanne.
Av. d'Echallens 6, Lausanne. (La première leçon gratuite.)

FIANCÉES !

POUR VOTRE TROUSSEAU EN LINGES DE MAISON, adressez-vous à la

Maison MAX MAIER, 42, Rue du Rhône - **GENÈVE** - 2^{me} étage
spécialisée dans ces articles depuis de nombreuses années. Chaque cliente est servie en toute consicience.
En cas de difficultés de déplacement, demandez-nous notre prix-courant. **Facilités de paiement.**

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon)

LAUSANNE

ÉLÈVES A PARTIR DE 15 ANS

1937	23 élèves	Baccalauréats,
1938	29 élèves	Maturités,
1939	36 élèves	Raccordement aux
1940	45 élèves	Collèges et Gymnases

Cours préparatoire en vue des examens d'entrée aux Ecoles normales

Pasteur P. Cardinaux, Dir.

Tél. 3.35.99

Editeurs responsables : C. GREC et A. RUDHARDT.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

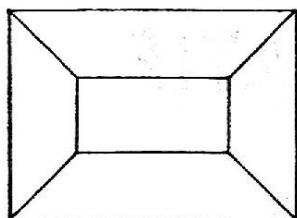
IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES: PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

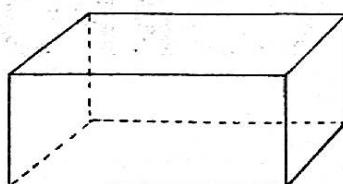
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE: FR. 8.—, ÉTRANGER: FR. 11.—.

Supplément trimestriel: Bulletin Bibliographique

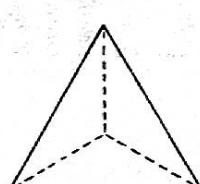
COLLECTION DE SOLIDES GÉOMÉTRIQUES



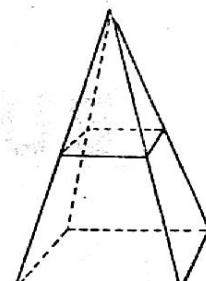
Nº 1



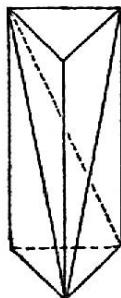
N°2



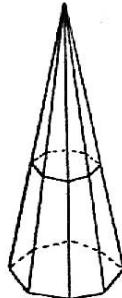
N° 3



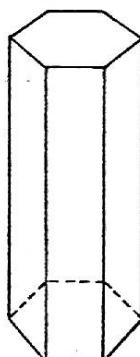
N° 4
(en 2 pièces)



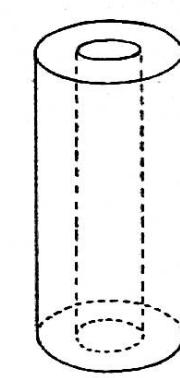
N° 5
en 3 pié



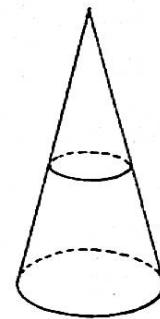
N°6
(en 2 pièces)



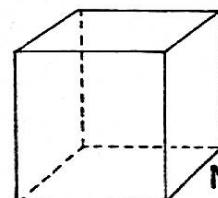
N° 7



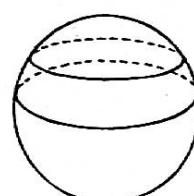
Nº 8
(en 2 pièces)



N° 10
(en 2 pièces)



~~Nº9~~



N°11
(en 3
pièces)

- Nº 1. Tas de gravier à base rectangulaire, tronc de pyramide.
 - Nº 2. Parallélépipède-rectangle.
 - Nº 3. Tétraèdre.
 - Nº 4. Pyramide à base carrée, en 2 pièces.
 - Nº 5. Prisme à base rectangulaire, décomposé en 3 pyramides.
 - Nº 6. Pyramide à base octogonale, avec une coupe parallèle à la base, en 2 pièces.
 - Nº 7. Prisme à base hexagonale.
 - Nº 8. Cylindre plein qui s'emboîte dans un cylindre creux (drain), 2 pièces.
 - Nº 9. Cube.
 - Nº 10. Cône avec une coupe parallèle à la base, en 2 pièces.
 - Nº 11. Sphère coupée en deux, une hémisphère et une calotte, 3 pièces.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle